



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB - 24.09.2019

**Numéro de publication:** HR02-1004722903

**Canton:** VD

**Entité de publication:**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation ADC Therapeutics SA, Epalinges

ADC Therapeutics SA

(ADC Therapeutics AG) (ADC Therapeutics Ltd)

Biopôle, route de la Corniche 3 B

1066 Epalinges

ADC Therapeutics SA, à Epalinges, CHE-461.408.645 (FOSC du 05.09.2019, p. 0/1004710234). Statuts modifiés le 2 septembre 2019. Augmentation autorisée du capital-actions fondée sur la décision d'autorisation du 19 mai 2016. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 4'267'000, divisé en 941 actions nominatives de type A de CHF 1'000, 1'141 actions nominatives de type B de CHF 1'000, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, 646 actions nominatives de type C de CHF 1'000, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, 627 actions nominatives de type D de CHF 1'000, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, et 912 actions nominatives de type E de CHF 1'000, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Le conseil d'administration a modifié une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital (selon décision d'autorisation de l'assemblée générale du 19 mai 2016), par décision du 2 septembre 2019, pour le détail cf. statuts. Statuts modifiés le 19 septembre 2019. Les 941 actions nominatives de type A de CHF 1'000, 1'141 actions nominatives de type B de CHF 1'000, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, 646 actions nominatives de type C de CHF 1'000, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, 627 actions nominatives de type D de CHF 1'000, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, et 912 actions nominatives de type E de CHF 1'000, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, formant la totalité du capital-actions, sont transformées en 14'703'125 actions nominatives ordinaires de CHF 0.064, 17'828'125 actions nomina-

tives de type B de CHF 0.064, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, 10'093'750 actions nominatives de type C de CHF 0.064, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, 9'796'875 actions nominatives de type D de CHF 0.064, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, et 14'250'000 actions nominatives de type E de CHF 0.064, privilégiées quant au produit de liquidation et/ou de distribution, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a supprimé une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital (selon décision du 6 octobre 2016) par décision du 19 septembre 2019. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital par décision du 19 septembre 2019. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a modifié une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital (selon décision du 19 mai 2016) par décision du 19 septembre 2019. Pour les détails, voir les statuts.

Registre journalier no 16760 du 19.09.2019

Précédente publication dans la FOSC: no 171, Date: 05.09.2019

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud